



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 22/12/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 21 décembre 2009
D - 20090729

Aujourd'hui Lundi 21 décembre Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF (*présente jusqu'à 18h55*), M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON (*présent jusqu'à 18h*), Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Emmanuelle CUNY,

Ilôt d'Armagnac. Aménagement d'un gymnase et d'une médiathèque. Maîtrise d'oeuvre sans concours. Appel d'offres restreint. Commission composée comme un jury. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'aménagement de l'Ilôt d'Armagnac, la Ville a décidé d'acquérir les volumes laissés libres au pied de l'immeuble de logements construit par la Société S.C.C.V. Ing. en vue d'y implanter un gymnase et une médiathèque de quartier.

Afin d'évaluer les conditions d'aménagement de cet équipement, une étude de programmation a été confiée à Monsieur Pierre GUILLOT, programmiste.

Le programme remis a été validé par les directions concernées.

Cette opération qui s'inscrit dans une démarche de type Haute Qualité Environnementale (HQE) comprendra :

Le gymnase :

- Une aire de jeu de 1 056 m² (24 m x 44 m) avec des tribunes pouvant accueillir environ 300 personnes,
- Une salle de musculation de 60 m²,
- 4 vestiaires douches plus 2 vestiaires arbitres,
- les locaux annexes : accueil, bureau, rangements, sanitaires.

L'ensemble représentera une surface de l'ordre de 1 666 m² utiles.

La médiathèque :

- un espace public (livres, presse, multimédia) de 500 m²,
- une salle de conférence de 120 m²,
- des espaces création, « l'heure du conte » et salle de travail de 110 m²,
- des locaux annexes : accueil, cafétéria, sanitaires, bureaux, réservés.

L'ensemble représentera une surface de l'ordre de 1 020 m² utiles.

Le montant total de l'opération, incluant les frais d'études (maîtrise d'oeuvre, contrôle technique coordination travaux et sécurité /santé s'élève à 3 489 042 € TTC dont 2 907 536 € TTC pour les travaux, valeur octobre 2009.

Afin de procéder au choix du Maître d'oeuvre qui conduira cette opération et en définira le calendrier, un appel d'offres restreint sera lancé par la Direction des Achats et Marchés.

La commission formée en jury conformément à l'article 24 du Code des Marchés Publics, examinera les candidatures et les offres. Celle-ci sera composée de la manière suivante :

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Président : M. GAUTÉ, Conseiller Municipal Délégué,

Membres titulaires :

M. DUCHENE,
Mme PLANTIER,
Mme LAURENT,
Melle JARTY,
M. ROUYEYRE

Membres suppléants :

M. GUYOMARC'H,
Mme TOUTON,
Mme SAIOD
M. BOUSQUET,
M. PAPADATO .

Personnalités dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du projet (5 maximum) :

Monsieur Alain MOGA, Maire-Adjoint du quartier Saint-Jean – Capucins – Sainte-Croix,

Le Secrétaire Général de la Ville de Bordeaux ou son représentant,

Mme Marie-Claude JULIE Directeur de la Bibliothèque Municipale

Monsieur Frédéric GIL, Directeur des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative

Monsieur le Directeur de la Direction Régionale des Affaires Culturelles,

Membres qualifiés (1/3 au moins de l'ensemble des membres de la commission) :

M. le Directeur des Constructions Publiques,
5 architectes dont 2 désignés par l'Ordre.

Membres à voix consultative :

M. Le receveur des Finances ou son représentant,
M. Le Directeur de la Concurrence ou son représentant.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à désigner cette commission qui devra donner un avis,
- à lancer l'appel public à candidatures,
- à rémunérer les Maîtres d'œuvre membres de la commission, à raison d'un forfait de 209.79 €HT par demi-journée de présence et prévoir le remboursement des frais kilométriques en fonction des taux en vigueur.

Cette rémunération correspond à celle qui est versée aux architectes siégeant dans les jurys de concours conformément l'article 614-2 du Code de l'Urbanisme.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubriques : 411-321 – article 6226.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 21 décembre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

